

Le sentiment d'insécurité au féminin

Une lecture transversale de l'étude de la Fondation Roi Baudouin

René Begon, chargé de projet au CVFE

La Fondation Roi Baudouin a consacré en 2006 un rapport à la description du sentiment d'insécurité tel qu'il est perçu par un important échantillon de la population belge. Ce document se fonde sur les témoignages de citoyens de base recueillis avec l'appui d'équipes universitaires dans le cadre de 34 groupes de paroles répartis sur l'ensemble du territoire, tout en réservant une place privilégiée aux groupes sociaux les plus vulnérables (enfant, femmes, personnes âgées). Cependant, on observe que la question du genre dans ses rapports avec le sentiment d'insécurité n'est pas abordée de front par le rapport. Le présent texte rend compte de la tentative réalisée par le responsable de la recherche, Jean-Pierre Goor, de combler cette lacune par une lecture transversale des informations recueillies.

A l'issue de deux ans de recherche sur le terrain en collaboration avec six équipes universitaires, la Fondation Roi Baudouin consacre un rapport au sentiment d'insécurité en Belgique¹. Conformément à sa vocation, elle aborde cette question comme un problème de société, tout en restant fidèle à sa priorité traditionnelle, la justice sociale : partant de l'hypothèse que tout le monde n'est pas égal devant le sentiment d'insécurité, les chercheurs de la Fondation ont notamment voulu mettre en exergue la situation des groupes sociaux les plus vulnérables (les enfants, les femmes, les personnes âgées).

Sur le plan de la méthode, la Fondation donne la parole aux citoyens de base : pour recueillir leurs témoignages, elle a organisé 34 « scènes » ou « processus d'écoute » diversifiés répartis dans l'ensemble du pays (ville, campagne, banlieues difficiles, quartiers résidentiels, écoles, hôpitaux, logements sociaux, transports en commun, etc.) qui lui ont permis d'être attentive au malaise exprimé par les gens en se faisant l'écho des « perceptions individuelles du sentiment d'insécurité ».

L'étude est divisée en quatre chapitres. Le premier rassemble les résultats du « processus d'écoute » et constitue donc une description fouillée du sentiment d'insécurité tel qu'il est ressenti dans différents contextes par les habitants. Le deuxième chapitre décrit un certain nombre de projets soutenus par la Fondation, qui sont autant d'exemples d'ébauches de solution imaginées par des groupes de base pour réduire le sentiment d'insécurité. Le troisième chapitre donne la parole aux six experts en sciences sociales qui ont coordonné le processus d'écoute. Ceux-ci livrent les réflexions et les interprétations qui leur ont été inspirées par le travail avec les groupes d'habitants. Enfin, le dernier chapitre propose des pistes pour l'élaboration de politiques publiques en matière de lutte contre le sentiment d'insécurité.

Cependant, il est étonnant que la Fondation n'ait pas intégré la dimension de genre à sa recherche : elle ne s'est pas penchée de manière spécifique sur le sentiment d'insécurité perçu par les femmes, alors qu'il constitue une dimension tout à fait particulière de la question (problématiques des agressions sexuelles, des violences intra-familiales, etc.). La perception féminine est donc ventilée de façon transversale à travers l'étude, mais ne fait pas l'objet d'une synthèse en bonne et due forme.

¹ A l'écoute du sentiment d'insécurité Rapport général sur le sentiment d'insécurité, Fondation Roi Baudouin, 2006, 224 pp., gratuit sur commande (Voir <http://www.kbs-frb.be>)

C'est à l'invitation des « Midis de l'égalité » du centre culturel liégeois Barricade que le responsable de la recherche, Jean-Pierre Goor, s'est efforcé de combler cette lacune de la recherche en venant présenter une « lecture transversale » de l'étude du point de vue féminin, ajoutant ainsi un chapitre inédit (et qui malheureusement risque bien de le rester) au travail.

Conformément au plan de la recherche, le chercheur a passé en revue trois aspects : d'abord, une description générale des composantes du sentiment d'insécurité recueillies dans les groupes d'écoute ; ensuite, un aperçu de la question plus particulière des « incivilités », avant de passer à la perception féminine du sentiment d'insécurité.

1. Les composantes du sentiment d'insécurité

Quel type d'observations peut-on recueillir auprès des témoins concernant la perception globale du sentiment d'insécurité ? C'est par cet angle d'approche que l'étude entame son travail de décryptage : *« Ce matériau très riche fait entrevoir toute la diversité et la complexité du sentiment d'insécurité. Derrière ce concept un peu passe-partout se cache en effet un large spectre de facteurs qui peuvent exercer un effet insécurisant. Si la criminalité et les risques d'agression jouent un rôle, bien d'autres éléments occupent une place tout aussi importante : les dangers de la route, les problèmes de cohabitation entre générations et entre cultures différentes, l'insécurité économique, l'estompement des normes sociales, ... »*².

a) Exemples concrets

Une première approche consiste à décrire concrètement ce qui peut provoquer le sentiment d'insécurité. Voici les principaux exemples cités par les groupes- témoins :

- Agressivité au volant.
- Toxicomanie.
- Déresponsabilisation individuelle, égoïsme.
- Délinquance : vols à la tire, vol de voiture, cambriolages => peur de la violence physique chez les personnes âgées et les femmes (à Liège, 50% des personnes âgées disent avoir été agressées).
- Les femmes redoutent spécialement les agressions verbales, les « pelotages », les petits harcèlements.
En arrière-plan, il y a évidemment la peur du viol, même s'il n'y a pas eu d'expérience directe.
- Grand banditisme : très peu évoqué comme facteur d'insécurité.
- Manque de confiance dans la police et la justice.

b) Solutions évoquées :

Quelles mesures pourrait-on prendre, de l'avis des témoins, pour améliorer le sentiment de sécurité dans la vie quotidienne ?

- Rôle accru de la police et de la justice.
- Recours à la techno-prévention : installation de dispositifs techniques, comme les caméras, les systèmes d'alarme, etc.

² Communiqué de presse de la Fondation concernant le rapport.

- Augmenter le contrôle social exercé par les citoyens : l'exemple de veilles citoyennes organisées en Flandre est cité.

1. Nuisances et incivilités

L'étude met en évidence l'importance croissante que les actes d'incivilité prennent dans le sentiment d'insécurité ressenti par la population : « *Il est particulièrement frappant d'observer l'importance prise par tout ce qu'on regroupe aujourd'hui sous la notion d'incivilités: le vandalisme, les nuisances causées par certains groupes de jeunes, la saleté des rues, l'agressivité au volant, dans les transports en commun, à l'école ou à l'hôpital. Beaucoup de ces phénomènes sont aussi intimement liés à la qualité du cadre de vie: un environnement délabré génère un sentiment d'abandon qui alimente le sentiment d'insécurité d'un certain nombre de gens.* »³.

a) Exemples concrets

- Peur des bandes de jeunes : rackets, tapage nocturne.
 - Les groupes-témoins ont la conviction d'une démission parentale dans les milieux immigrés.
 - Par contre, les jeunes immigrés invoquent leur culture de groupe et de vie en plein air pour expliquer leurs comportements. Ils n'estiment pas agir de façon délinquante et s'estiment victimes de préjugés.
- Sentiment d'abandon et de peur physique devant le délabrement des espaces publics => mise en cause de la responsabilité des pouvoirs publics.
- Agressivité au volant.
- Tendance au repli identitaire des groupes sociaux.

b) Solutions évoquées :

- Envers les jeunes : importance du dialogue, des lieux de rencontre (maisons de jeunes, organisation d'activités culturelles ou sportives).
- Présence d'une police de proximité.
- Présence d'animateurs de rue.
- Bénévoles dans les quartiers.

Conclusion partielle

Il y a des évolutions au sein de la société qui peuvent expliquer le renforcement du sentiment d'insécurité :

- Croissance de l'exclusion socio-économique.
- Flou des normes sociales : « On ne respecte plus rien ».
- Individualisme : le « souci de l'autre » a disparu.
- Peur de l'inconnu.

³ Idem.

- Rôle des médias qui attisent le sentiment d'insécurité en montant en épingle les faits divers.

2. Le sentiment d'insécurité au féminin

a) Chez les femmes en général

I. *Quels sont les éléments concrets qui génèrent la peur ?*

- Agressions physiques (surtout sexuelles).
 - Cependant, les femmes en sont moins victimes que les hommes et les jeunes => cette est peur disproportionnée.
 - La victimisation particulière des femmes n'est pas abordée dans les questionnaires (seulement 10% des agressions envers elles sont déclarées à la police).
- Peur dominante du viol.
- Les femmes ont moins peur des pertes d'objets ou d'argent que de la violence.
- Cambriolages.
- Peur pour les autres (enfants et proches), notamment peur des pédophiles.
- Peur sur le plan professionnel (emplois précaires, difficulté de concilier emploi et garde des enfants).
- Peur des lieux publics, surtout la nuit (parkings, tunnels, endroits isolés).
Plus rassurant : les galeries commerciales (à cause de la présence de vigiles).
- Ressentis comme menaçants : les sans abris, les mendiants, les étrangers (Maghrébins⁴).
- Peur de l'homme à cause de l'inégalité de la force physique.
- Peur des agressions au volant contre les femmes : coups de klaxon pour lenteur, etc.
- Toxicomanes.

II. *Causes avancées par les femmes*

- Individualisme.
- Manque de respect.
- Inégalité homme-femme.
- Consumérisme.
- Chômage.
- Exclusion socio-économique.
- Médias, rumeurs.

⁴ Exemple cité par J-P Goor.

III. *Stratégies utilisées*

- Evitement, fuite : ne pas sortir le soir.
- Enfermement au foyer.
- Privilégier les activités en groupe.

IV. *Solutions évoquées*

- Bonne configuration du milieu urbain.
- Bonne occupation de l'espace public.
- Prévention situationnelle : éviter de créer des endroits dangereux lors de la conception des plans d'aménagement.
- Prise en compte de l'expérience des femmes en matière d'insécurité (utile pour l'ensemble des citoyens).
- Prévoir des aménagements de sécurité :
 - Améliorer l'éclairage public.
 - Eliminer les cachettes.
 - Favoriser la présence de monde.
 - Prévoir des secours formels.
 - Créer des aménagements accueillants.

Parmi les projets pilotes qui ont été soutenus par la Fondation, l'étude mentionne les « marches exploratoires » conduites à Liège à l'initiative du Plan fédéral des grandes villes et de la section liégeoise de la Marche mondiale des femmes en 2005, ainsi que la commission « Femmes et ville » instaurée en 2005 également (chapitre II, p. 163).

b) Femmes victimes de violences

Le discours de l'étude reprend les grandes thématiques concernant la violence conjugale :

- Les violences familiales constituent un phénomène considéré comme appartenant à la sphère du privé.
- Peu de plaintes sont déposées.
- Il y a divers types de violences : physiques, psychologiques, sexuelles, etc.
- Gradation dans les violences : contrôle, remarques, cris, coups.
- Cycle de la violence : tension croissante, éclatement de la violence, demande de pardon, lune de miel et retour de la tension.
- Isolement social et psychologique de la femme victime de violences.

Conclusion

- Les personnes assistant à cette séance des « Midis de l'Égalité », principalement des femmes, ont regretté l'absence d'un chapitre concernant une « lecture de genre » du sentiment d'insécurité dans l'étude de la Fondation Roi Baudouin. Jean-Pierre Goor reconnaît tout à fait cette lacune.
- D'autre part, les participantes, dont plusieurs font partie de la section liégeoise de la Marche mondiale des femmes se sont réjouies du travail complémentaire mené par J-P Goor pour préparer cette séance et l'ont invité à proposer le même exposé dans le cadre de la Commission « Femmes et Ville » de la ville de Liège.
- Une participante souligne qu'il ne faut pas se contenter de comparer les hommes et les femmes, mais qu'il est également nécessaire d'aborder les éléments de la construction du genre qui ont tendance à cantonner les femmes en dehors de la sphère publique et à leur apprendre la soumission, deux choses qui les déforcent fortement sur le plan social aussi bien en matière d'accès à l'emploi ou aux fonctions politiques électives que par rapport à leurs modes d'occupation de l'espace public.
- Ainsi, on fait remarquer que la plupart des activités sportives organisées dans les quartiers s'adressent aux garçons et non aux filles. Dès lors, les garçons sont les principaux usagers des équipements sportifs et de l'espace public qui les entoure.
- On souligne aussi qu'il est important d'informer une population témoin qu'un aménagement public a été réalisé après consultation. Si les habitants ne sont pas prévenus que la sécurité d'un endroit a été améliorée, ils continuent à l'éviter. L'exemple évoqué est l'aménagement du tunnel sous le chemin de fer à Quincampoix (Angleur).
- En ce qui concerne les femmes victimes de violence, on souligne un paradoxe relevé par l'étude : elles semblent craindre le monde extérieur plus que les autres, alors que c'est à leur domicile qu'elles courent le plus de dangers. L'explication pourrait résider dans le fait qu'être victime de violences constitue une situation traumatisante qui insécurise globalement la personne.
- Sur le même thème, l'évolution récente du dispositif judiciaire vis-à-vis de la lutte contre la violence conjugale, avec la mise en place de la circulaire « Tolérance zéro » au Parquet de Liège en septembre 2004 et d'une circulaire fédérale des Procureurs généraux en mars 2006, a modifié un tant soit peu les conditions d'insécurité des victimes enjoignant aux forces de police de prendre acte de toutes les plaintes et délits concernant cette forme de violence, en garantissant au maximum le maintien au domicile de la femme et des enfants par l'éloignement du conjoint violent et en amenant celui-ci à comparaître devant un magistrat pour être rappelé à l'ordre au vu de la législation. Cette innovation s'est traduite à Liège par une augmentation de 30 % du nombre de plaintes pour violence conjugale (*Le Soir*, du 15/11/2006).